

Communiqué aux médias

Production laitière: les vaches peuvent être traites même si elles allaitent des veaux

Jusqu'ici, l'ordonnance suisse réglant l'hygiène dans la production laitière exigeait que soit livré le «produit de la traite complète». À compter de début juillet 2020, la voie sera ouverte à la commercialisation du lait issu de l'élevage des veaux sous la mère ou avec une vache nourrice. L'Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL étudie depuis de nombreuses années ce mode d'élevage respectueux des animaux mais aussi très exigeant, et offre des conseils qualifiés en la matière.

(Frick, 19.06.2020) Fin mai, le Conseil fédéral suisse a modifié l'ordonnance réglant l'hygiène dans la production laitière pour l'adapter au règlement respectif de l'UE (1308/2013, Annexe VII): à partir de juillet 2020, le lait ne sera plus forcément défini comme «produit de la traite complète» même en Suisse. La modification de l'ordonnance permet d'éliminer un obstacle important dans l'élevage des veaux sous la mère ou avec une vache nourrice et favorise l'élevage de veaux plus résistants.

Favoriser un comportement naturel dans la phase initiale de l'élevage

«Nous nous attendons à ce qu'un nombre croissant d'agricultrices et d'agriculteurs ne séparent plus les veaux des vaches laitières après leur naissance afin de permettre aux animaux d'avoir un comportement le plus naturel possible dans la phase initiale de l'élevage», déclare Anet Spengler Neff, responsable du groupe Sélection animale et élevage au FiBL. «L'élevage des veaux sous la mère ou avec une vache nourrice est plaisant, plus respectueux des animaux et souhaité par les consommatrices et consommateurs ; or, il est aussi très exigeant pour les éleveuses et les éleveurs», explique-t-elle.

«L'élevage des veaux sous la mère ou avec une vache nourrice exige d'observer attentivement les animaux tous les jours et d'adapter le système aux différentes situations et à chaque animal avec souplesse», dit à cet égard Claudia Schneider, conseillère agricole au FiBL. «Les animaux ne réagissent en effet pas tous de la même façon. Les vaches sont plus difficiles à traire durant la période où elles allaitent un veau, car elles retiennent une partie du lait dans le pis. C'est pourquoi, pendant les semaines d'allaitement, les mesures de la quantité de lait et des teneurs de celui-ci sont souvent inexactes. En outre, la quantité de lait vendable par l'exploitation baisse sensiblement», précise-t-elle.

De forts meuglements de la vache et du veau

Toutes les difficultés pratiques de l'élevage des veaux sous la mère ou avec une vache nourrice ne sont pas encore résolues. «Pour les fermes laitières, le fait que leurs vaches allaitantes produisent moins de lait pendant plusieurs mois et que durant les contrôles laitiers les teneurs en matières grasses soient variables, pose notamment problème», fait remarquer Anet Spengler Neff.

En outre, le sevrage des veaux de leur mère s'effectue le plus souvent dès l'âge de quelques semaines ou mois, donc bien avant l'âge du sevrage naturel, qui se situe entre huit et onze mois. Dans une première phase, il en résulte des animaux mécontents, ce qui se traduit par de forts meuglements de la vache et du veau. Il existe, certes, plusieurs approches, mais celles-ci ne peuvent pas être mises en œuvre dans toutes les exploitations.

Quelques animaux pour commencer

Claudia Schneider conseille: «Quiconque souhaite se lancer dans l'élevage des veaux sous la mère ou avec une vache nourrice peut, dans un premier temps, commencer avec quelques animaux seulement et acquérir petit à petit de l'expérience, sans devoir réaliser de lourds investissements. Ensuite, lorsque les processus ont été clarifiés, on peut, si nécessaire, planifier une transformation de l'étable.» Les personnes intéressées peuvent se laisser inspirer par des portraits de fermes sous forme de vidéos disponibles sur Bioactualites.ch. Ces vidéos montrent différents systèmes d'élevage des veaux sous la mère ou avec une vache nourrice. Par ailleurs, dans le cadre de la plateforme sur l'élevage des veaux sous la mère ou avec une vache nourrice, des rencontres sont organisées périodiquement pour faciliter les échanges sur l'agriculture.

Voilà des années que le FiBL mène des recherches et offre des conseils afin de promouvoir l'élevage des veaux sous la mère ou avec une vache nourrice. Dans cette optique, l'institut de recherche collabore avec des agricultrices et des agriculteurs ayant testé différents systèmes dans la pratique et accepté de réaliser des études sur leurs exploitations. Déjà en 2011, le FiBL avait publié la première édition de la fiche technique sur l'élevage des veaux sous la mère ou avec une vache nourrice, destinée aux éleveuses et éleveurs. La publication a depuis été traduite en anglais, en français, en italien et en polonais et rééditée en 2018.

Contacts

- Claudia Schneider, Département des sciences animales, FiBL Suisse
Tél. +41 62 865 72 28, e-mail claudia.schneider@fibl.org
- Anet Spengler Neff, Département des sciences animales, FiBL Suisse
Tél. +41 62 865 72 90, e-mail anet.spengler@fibl.org
- Ania Biasio, Communication, FiBL Suisse
Tél. +41 62 865 04 47, e-mail ania.biasio@fibl.org

Donateurs et bienfaiteurs

- Fondation Albert Koechlin
- Fonds Coop pour le développement durable
- CORE Organic Cofund / Office fédéral de l'agriculture OFAG
- Lidl Suisse
- Fondation Dreiklang
- Quatre Pattes

Liens

[Fiche technique 2020/N° 2520: Élevage des veaux sous la mère ou avec une nourrice en production laitière](#)

[Bioactualités 9/2019: Téter à la mamelle est bon pour la santé et la croissance des veaux](#)

[Bioactualités 3/2017: Retour à la nature avec les bonnes vaches nourrices](#)

[Bioactualités 3/2017: Comment les vaches laitières deviennent vaches nourrices](#)

[Bioactualites.ch: Vaches-mères et nourrices](#)

[Plateforme d'information et d'échange](#)

www.proyoungstock.net

Vidéos

[Nouveau: Exemples d'élevage de veaux sous la mère ou avec une nourrice](#)

[Exemples de systèmes d'engraissement de veaux](#)

[Film: Mechthild Knösel explique comment les veaux sont élevés sur sa ferme](#)

Pour consulter ce communiqué aux médias sur Internet

Vous trouverez le présent communiqué aux médias ainsi que des photos en ligne à l'adresse www.fibl.org/fr/infotheque/medias.html

À propos du FiBL

L'Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL est l'un des principaux instituts de recherche en agriculture biologique à l'échelle mondiale. Les points forts du FiBL sont la recherche interdisciplinaire, l'innovation en collaboration avec les agricultrices et les agriculteurs et le secteur alimentaire ainsi que la rapidité du transfert de connaissances. Sur ses différents sites, l'institut compte au total 280 collaboratrices et collaborateurs.

- Site web: www.fibl.org
- Vidéo: www.youtube.com/watch?v=ZYWxUGPHgZY